

Construction identitaire francophone en milieu minoritaire canadien : « Qui suis-je ? », « Que suis-je ? »

Kenneth Deveau

Numéro 26, automne 2008

La langue française en Amérique : dynamiques spatiales et identitaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/037990ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/037990ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)
1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Deveau, K. (2008). Construction identitaire francophone en milieu minoritaire canadien : « Qui suis-je ? », « Que suis-je ? ». *Francophonies d'Amérique*, (26), 383–403. <https://doi.org/10.7202/037990ar>

Résumé de l'article

En cherchant à se doter d'une identité sociale positive, les personnes tendent à adopter des identités multiples, variées et complexes, produits de leur socialisation et expressions de leur construction personnelle. Compte tenu de cette complexité, une conception de l'identité ethnolinguistique orientée uniquement sur l'autodéfinition ne tient pas compte de la valeur ni de la signification de l'identité. Nous avons alors proposé une conceptualisation de l'identité ethnolinguistique comportant deux composantes en interaction : l'autodéfinition et l'engagement identitaire. Dans le présent article, deux questions – « Qui suis-je ? » et « Que suis-je ? » – guident l'analyse de ces deux composantes de l'identité francophone et de leur processus de construction en situation francophone minoritaire au Canada. Sont pris en compte divers aspects de la socialisation ethnolinguistique.

Construction identitaire francophone en milieu minoritaire canadien :

« Qui suis-je ? », « Que suis-je ? »

Kenneth DEVEAU

Université Sainte-Anne

Dans un contexte de fragmentation nationale et de recomposition locale et compte tenu de l'omniprésence de la langue et de la culture anglaises, l'identité ethnolinguistique des membres des communautés francophones en milieu minoritaire au Canada peut être et est effectivement multiforme, variée et complexe. Elle tend à s'adapter aux exigences de la situation, facilitant ainsi l'accès à de multiples réseaux. Certains se disent francophones, d'autres anglophones, et d'autres encore, un amalgame des deux. Certaines personnes privilégient une identité plutôt qu'une autre, selon la situation et le contexte, tandis que d'autres cherchent à se distancier de toute forme d'identité ethnique et linguistique, optant pour des identités de rôle, des identités professionnelles ou des identités plus générales, par exemple « citoyens du monde ».

Tout en retenant cette déroutante complexité, nous proposons ici de circonscrire en termes généraux la nature de l'identité ethnolinguistique individuelle, ce qui nous permettra de définir plus exactement le phénomène de l'identité ethnolinguistique francophone. Deux questions, auxquelles les réponses sont données en fonction des appartenances ethnolinguistiques, guident notre examen : « Qui suis-je ? » et « Que suis-je ? ». La première conduit la personne à identifier les groupes ethnolinguistiques dont elle sait faire partie, alors que la seconde la conduit à qualifier son rapport avec le groupe. Bien que la définition de soi en tant que membre d'un groupe constitue la base d'une identité ethnolinguistique, on ne peut déduire comment la personne se perçoit en tant que membre du groupe ou l'importance

qu'elle lui accorde à partir de cette autodéfinition. Se voit-elle comme les autres membres du groupe ? Est-elle fière de cette appartenance ? Est-elle engagée envers ce groupe ? Les questions « Qui suis-je ? » et « Que suis-je ? » nous amèneront ainsi à développer deux composantes distinctes mais reliées de l'identité ethnolinguistique, respectivement l'autodéfinition et l'engagement identitaire.

L'identité ethnolinguistique fait l'objet de multiples recherches, qui adoptent diverses perspectives et étudient sa relation à une multitude de facteurs. Par exemple, certaines recherches analysent la relation entre la langue et l'ethnicité (par exemple, Norton, 2000). D'autres se penchent sur le système de relations entre la langue, la culture et l'identité (par exemple, Hall et du Gay, 1996). Dans la présente recherche, nous analysons la construction identitaire en fonction des influences sociales. Nous empruntons l'approche de la psychologie sociale selon laquelle on étudie les pensées, les sentiments et les comportements des personnes en fonction de l'environnement sociocontextuel réel, imaginaire ou implicite (Vallerand, 1994).

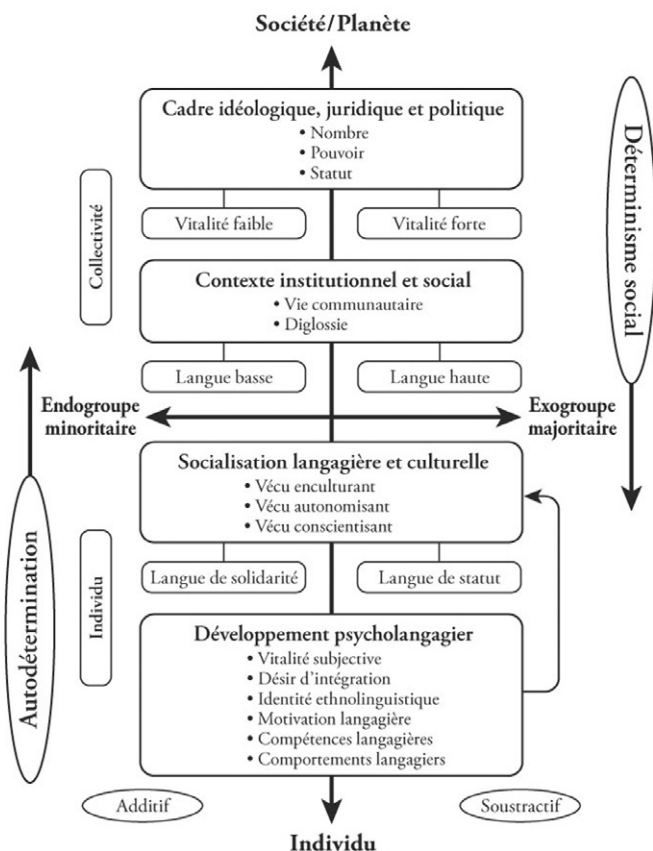
Il convient alors d'amorcer notre propos en situant le développement identitaire des individus par rapport à un modèle global de la problématique du milieu minoritaire, modèle qui tient compte des facteurs idéologiques, sociologiques et psychologiques associés à l'identité ethnolinguistique. La discussion et les exemples renvoient à l'identité ethnolinguistique des membres des communautés francophones en milieu minoritaire canadien.

Identité ethnolinguistique dans la problématique du vécu ethnolangagier minoritaire

L'identité ethnolinguistique ne se construit pas dans le vide, à l'abri des influences sociales. Afin de comprendre la nature de l'identité ethnolinguistique individuelle, il est impératif de prendre en compte l'ensemble complexe de facteurs sociaux et structuraux du développement identitaire. À cette fin, Landry et ses collaborateurs (Landry, 2003 ; Landry et Rousselle, 2003 ; Landry, Allard et Deveau, 2006 ; Landry, Deveau et Allard, 2006a) ont conçu un modèle macroscopique du vécu ethnolangagier minoritaire (figure 1). Cet outil conceptuel nous permet d'envisager systématiquement les facteurs interreliés dans leur globalité ou de centrer systématiquement notre

attention sur chacun des sous-groupes de facteurs, sans perdre de vue la globalité et la complexité de l'ensemble. Par exemple, nous nous intéresserons principalement ici à l'identité ethno linguistique, la variable au centre du développement psycholinguistique des individus. Grâce à ce modèle, nous ne perdons pas de vue non seulement sa place au sein du développement psycholinguistique, mais aussi sa relation avec les facteurs qui influencent l'évolution sociale du groupe.

Figure 1
Modèle intergroupe de revitalisation ethno linguistique :
une perspective macroscopique



Source : Landry, Allard et Deveau (2006 : 108).

Le modèle regroupe les facteurs du vécu ethnolangagier minoritaire selon quatre plans, que l'on peut situer sur un axe société et individu (axe vertical). L'axe horizontal représente le rapport de force qui existe entre l'endogroupe minoritaire (le groupe francophone en l'espèce) et l'exogroupe majoritaire (le groupe anglophone), entre leurs langues et entre leurs cultures. Alors que les variables de chaque plan sont reliées à celles des autres plans, ce rapport de force peut se manifester différemment sur chaque plan, voire à l'égard de chaque variable du modèle. Ainsi, les francophones minoritaires peuvent vivre une tension identitaire, en étant à la fois attirés par le prestige de la langue et de la culture de l'exogroupe anglophone, associé à la dominance de celui-ci et de sa langue dans le contexte socioinstitutionnel, tout en maintenant des liens d'affiliation de solidarité avec l'endogroupe francophone, grâce à la socialisation de base vécue dans le réseau de proximité familiale.

L'identité ethnolinguistique est la composante centrale de l'ensemble des variables qui constituent le *développement psycholangagier*¹. Ces variables peuvent se résumer à trois facteurs. Le premier, la disposition cognitivo-affective, permet de concevoir la volonté de la personne d'apprendre et d'employer les langues de l'endogroupe et de l'exogroupe. Les variables de cette disposition peuvent être considérées comme faisant partie d'un continuum cognitif-affectif (Landry et Allard, 1994). L'identité ethnolinguistique de l'individu borne l'extrémité affective du continuum, alors que la vitalité subjective (sa représentation du statut et du prestige des groupes, de leurs langues et de leurs cultures) marque la limite de l'extrémité cognitive. Le désir d'intégration (les souhaits et les buts concernant l'intégration des communautés) ainsi que la motivation pour apprendre les langues et à en faire usage – croyances à la fois cognitives et affectives – sont placés plutôt vers le centre du continuum. Ces croyances et ces attitudes constituent, en quelque sorte, les variables charnières entre les autres aspects du développement psycholangagier et le monde extérieur. Cette disposition cognitivo-affective incarne la représentation et l'intériorisation des structures sociales vécues. Plus précisément, des recherches (Landry, Deveau et Allard, 2006b ; Landry, Allard et Deveau, 2007) montrent que le désir d'intégrer l'endogroupe dépend largement de la perception de la vitalité de ce groupe et de l'identification à ce groupe. Le désir d'intégration constitue, à son tour, un excellent instrument de prédiction du comportement langagier (Landry et Allard, 1994, 1996). Pour ce qui est de la motivation

langagière, elle dépend davantage de l'identité (Deveau, Landry et Allard, 2006a). Le modèle retient deux types de comportement langagier, soit la fréquence d'emploi d'une langue (Landry et Allard, 1996) et le comportement engagé (Allard, Landry et Deveau, 2005). Alors que la fréquence d'emploi est souvent dictée par les contraintes de la situation, les comportements engagés, comme la valorisation de la langue et de la culture, l'affirmation de son identité et la revendication des droits de l'endogroupe, sont très fortement associés à l'identité ethnolinguistique.

Ce développement, quoiqu'il soit intérieur à la personne, se fait en fonction de la socialisation ethno-langagière. Le *cadre idéologique, juridique et politique* et le *contexte institutionnel et social* présentés sur les deux plans supérieurs du modèle résument le contexte social et macrosocial dans lequel évolue un groupe minoritaire. La reconnaissance et la légitimité politique et juridique officielle qu'un pays accorde à un groupe minoritaire sont généralement tributaires de la combinaison de trois groupes de variables, à savoir le nombre, le pouvoir et le statut, qui, ensemble, constituent la vitalité ethnolinguistique du groupe (Giles, Bourhis et Taylor, 1977).

La capacité du groupe à se créer une « vie communautaire » réelle (Fishman, 1989) sur le plan institutionnel et social dépend aussi de cette vitalité. Selon Fishman (1990, 1991 et 2001), le groupe a besoin d'un noyau « foyer-famille-voisinage-communauté » relativement dense s'il entend assurer une socialisation ethno-langagière suffisante pour permettre que s'opère la transmission intergénérationnelle de sa langue. Il reconnaît ainsi certains bienfaits que procure une situation diglossique entre les langues, selon laquelle l'usage de la langue de la minorité a sa place dans quelques fonctions et domaines sociaux. Cette situation engendre toutefois une relation linguistique hiérarchique, de sorte que la langue de l'endogroupe devient *de facto* la langue basse et la langue de l'exogroupe, la langue haute.

Il convient ici de souligner que l'effet des structures sociales sur le développement psycholangagier, voire sur l'identité ethnolinguistique, est indirect. La *socialisation langagière et culturelle* fonctionne comme une interface entre l'individu et la société. En incorporant trois types de vécu ethno-langagier, le modèle considère la possibilité que les personnes deviennent le produit d'un déterminisme social et qu'elles puissent disposer d'une certaine capacité individuelle et collective à

l'égard de l'autodétermination ethnolangagière (Landry *et al.*, 2005). La thèse du déterminisme social soutient que la socialisation de l'extérieur, représentée par le vécu enculturant, façonne l'individu de telle sorte qu'il devient un reflet de son milieu social. Ce vécu se compose essentiellement de la fréquence et de la diversité des expériences de contacts ethnolangagiers et forme la base de la transmission de la langue, des valeurs et des normes sociales par rapport à la langue et à la culture des groupes en contact. Le vécu enculturant se répartit en deux grandes catégories, l'une publique, de par les contacts socio-institutionnels associés au statut de la langue, l'autre privée, de par les contacts de proximité, notamment avec la famille et les amis, lesquels sont surtout associés à la solidarité (Landry et Bourhis, 1997 ; Landry, Deveau et Allard, 2006b). Ce sont surtout les contacts de solidarité qui contribuent au développement identitaire. Par exemple, un jeune qui grandit dans une famille où l'on parle surtout le français, qui va à l'école de langue française et qui se crée un réseau d'amis francophones tendra à conserver une identité francodominante. En revanche, si son vécu ethnolangagier public s'avère anglo dominant, il tendra à apprendre que l'usage du français se limite aux contextes scolaire et familial et que la langue de statut est l'anglais.

S'il est permis d'envisager le vécu enculturant comme issu de l'extérieur, on peut de même considérer que les vécus autonomisant et conscientisant, associés à l'autodétermination ethnolangagière, proviennent de l'intérieur (Landry et Rousselle, 2003). Ces vécus préparent les personnes à prendre en charge leur propre développement psycholangagier et, par ricochet, à devenir collectivement des constructeurs sociaux. Au lieu de n'être que le simple produit de leur environnement, elles deviennent productrices de leur environnement.

Le vécu autonomisant nourrit les besoins psychologiques d'autonomie, de compétence et d'appartenance, mobilisant ainsi la tendance innée à l'autodétermination (Deci et Ryan, 2000). Le vécu ethnolangagier autonomisant en contexte d'apprentissage et d'usage de la langue de l'endogroupe favorise la motivation intrinsèque et l'intériorisation de la valeur d'apprendre et de faire un usage généralisé de cette langue (Deveau, Landry et Allard, 2006b). Les expériences de choix et le fait de posséder, à un certain degré, la maîtrise de sa destinée, de même que les expériences de réussite, les rétroactions positives et constructives ainsi que les sentiments d'être compris, estimé et valorisé sont des exemples de vécu autonomisant.

Quant au vécu conscientisant, il se rapporte aux expériences ethnolangagières favorables au développement d'une « conscience critique » (Freire, 1983) des enjeux linguistiques et culturels qui influent sur la vitalité ethnolinguistique de l'endogroupe (Allard, Landry et Deveau, 2005). Cette conscientisation peut s'opérer aussi bien en contexte formel, dans le cadre de cours et d'ateliers, qu'en contexte informel, par exemple par l'observation des comportements d'individus modèles.

Nous venons de situer l'identité ethnolinguistique au centre même du développement psycholangagier, tout en expliquant que l'identité ethnolinguistique ne se développe pas en vase clos : elle est issue de la socialisation ethnolangagière vécue, laquelle, à son tour, est déterminée en grande partie par la vitalité ethnolinguistique de l'endogroupe. Ce modèle offre ainsi un cadre conceptuel avec lequel on peut situer la construction identitaire francophone au sein d'un ensemble de facteurs sociaux et structuraux de la problématique du vécu ethnolangagier minoritaire. La conception de l'identité ethnolinguistique définie selon deux composantes interreliées permet de mieux comprendre l'effet de la socialisation ethnolangagière sur la construction identitaire. Par exemple, nos recherches (Deveau, Landry et Allard, 2005, 2006a) montrent que les trois formes de vécu ethnolangagier favorisent différemment la construction identitaire. Alors que le vécu enculturant privé accroît la force de l'autodéfinition, les vécus autonomisant et conscientisant contribuent davantage à l'engagement identitaire. Précisons maintenant notre conception de l'identité ethnolinguistique.

Conception de l'identité ethnolinguistique

L'identité ethnolinguistique est une identité sociale ou de groupe. Elle se définit en fonction des catégories sociales auxquelles la personne appartient (Turner *et al.*, 1987). Ce concept est sans aucun doute variable, complexe et multidimensionnel. L'examen des recherches effectuées à ce sujet par Richard Ashmore, Kay Deaux et Tracy McLaughlin-Volpe (2004) ne révèle pas moins de sept composantes interreliées de l'identité sociale. Plus que la reconnaissance et l'affirmation d'appartenir à une catégorie sociale, l'identité sociale comporte une signification, une valeur, une importance, un sens et un contenu. Les identités sociales varient aussi en fonction du degré auquel elles sont imbriquées dans les relations sociales entretenues et de leurs conséquences sur les comportements.

La théorie de l'identité sociale a très souvent servi de fondement conceptuel dans l'étude de l'identité ethnique, de façon générale (voir, par exemple, Phinney, 1990 et Umana-Taylor, Yazedjian et Bamaca-Gomez, 2004), de l'identité ethnolinguistique (Giles et Johnson, 1987) et de l'identité ethnolinguistique francophone, plus particulièrement (voir, par exemple, Dreidger, 1976 ; Clément, 1980 ; Landry et Allard, 1990). L'identité sociale serait « *that part of an individual's self concept which derives from their knowledge of their membership in a social group (or groups) together with the value and emotional significance attached to that membership*² » (Tajfel, 1981 : 255). Cette définition sous-entend, croyons-nous, que l'identité sociale comporte deux composantes : l'autodéfinition et l'engagement identitaire (Deveau, Landry et Allard, 2005). Nous les présentons toutes deux en fonction des questions *Qui suis-je ?* et *Que suis-je ?* auxquelles l'individu répond par rapport à son appartenance ou à ses appartenances ethniques, culturelles et linguistiques, considérant qu'une personne peut entretenir de multiples appartenances.

Qui suis-je ?

Cette question, quand on y répond du point de vue social, touche à la base de l'identité sociale, soit l'autodéfinition. Il s'agit de reconnaître et d'affirmer que l'on fait partie du groupe. Cette composante correspond à la première partie de la définition d'Henri Tajfel : « *that part of an individual's self concept which derives from their knowledge of their membership in a social group (or groups)*³ » (1981 : 255). La réponse à cette question n'est ni facile, ni claire, ni uniforme. Les choses n'ont pas tendance à devenir plus simple, non plus, quand on concentre sa réflexion sur l'identité ethnolinguistique, car la personne peut se définir différemment selon qu'elle considère les facteurs de la langue, de la culture, des ancêtres, de l'avenir ou du territoire (Landry et Allard, 1990). Par exemple, plusieurs membres de la communauté francophone se définissent comme francophones ethniquement, mais bilingues linguistiquement et culturellement. De surcroît, un nombre croissant de personnes d'origines ethniques diverses s'identifient à la communauté francophone, mais surtout linguistiquement. Culturellement et ethniquement, elles se définissent autrement. À cet effet, Georges Duquette (2004) montre à quel point les élèves des écoles francophones de l'Ontario maintiennent toute une série d'auto-définitions.

Compte tenu de la complexité du construit, une conception de l'identité ethnolinguistique s'attachant exclusivement à l'autodéfinition ne suffit pas à cerner le rapport qu'entretient la personne avec son identité ethnolinguistique. Des recherches qualitatives récentes sur l'identité des jeunes francophones illustrent éloquemment ce point ; elles présentent des exemples de personnes qui s'identifient à la communauté francophone, tout en éprouvant un sentiment d'attachement à la communauté anglophone (voir Dallaire et Roma, 2003 ; Gérin-Lajoie, 2003 ; Dallaire, 2004 ; Pilote, 2006). Il se peut que ces personnes se définissent comme bilingues afin d'assumer cette double appartenance. Pour d'autres, l'identité bilingue pourrait constituer un effort de distanciation par rapport à l'identité francophone. Il se peut, toutefois, que cette identité reflète l'évolution identitaire de la communauté elle-même en communauté bilingue et qu'elle marque une étape transitoire vers l'assimilation linguistique et culturelle de la minorité francophone à la majorité anglophone (Bernard, 1998). Somme toute, on ne peut inférer la signification ou le sens attribué à une identité en s'appuyant uniquement sur l'autodéfinition.

Que suis-je ?

Une identité ethnolinguistique peut être « englobante et largement exclusive » (Breton, 1994) et elle peut être « symbolique » (Gans, 1979). L'individu peut lui consacrer beaucoup de ses énergies psychologiques et physiques ou en faire abstraction. Elle peut constituer ou non une facette déterminante de la conception de soi. Elle peut représenter une force majeure cachée derrière des comportements ou n'avoir qu'une incidence négligeable. Bref, on peut reconnaître et affirmer que l'on fait partie d'un groupe sans que cette appartenance revête une signification personnelle profonde. Dans la présente section, nous abordons la question de la signification de l'identité ethnolinguistique en proposant pour cette partie de l'identité une composante distincte : l'engagement identitaire.

Cette composante correspond à la deuxième partie de la définition de Tajfel, précitée, soit « *the value and emotional significance attached to that membership*⁴ » (1981 : 255). Elle tient compte de l'importance accordée à son identité. L'engagement identitaire traduit une disposition à penser et à agir en fonction du « nous, les membres du groupe », plutôt qu'en fonction du « je ». En nous inspirant des conceptuali-

sations de l'identité sociale (Hinkle *et al.*, 1989 ; Ellemers, Kortekaas et Ouwerkerk, 1999), nous avançons que l'engagement identitaire est formé, à son tour, de trois sous-composantes : l'autocatégorisation, l'estime de soi collective et l'engagement affectif. Nos recherches ont montré que ces trois éléments sont très fortement interreliés, au point de constituer statistiquement un seul facteur (Deveau, Landry et Allard, 2005).

Autocatégorisation

L'autocatégorisation reflète la saillance de l'identité (Turner *et al.*, 1987). Nous pensons ici au degré auquel la personne se perçoit comme membre prototype du groupe ; autrement dit, au degré auquel elle s'*autocatégorise* dans le groupe. Un degré d'autocatégorisation élevé se caractérise par le sentiment d'être très semblable aux membres de l'endogroupe et très différent des membres de l'exogroupe. Un francophone dont le degré d'autocatégorisation est élevé aurait donc tendance à se percevoir comme francophone prototype, tout en se sentant très distinct des membres des autres groupes, surtout des membres de l'exogroupe majoritaire, soit le groupe anglophone. L'autocatégorisation manifeste l'importance d'une autodéfinition parmi l'ensemble des autodéfinitions qu'une personne s'attribue. La personne qui se considère à la fois très semblable aux membres de l'endogroupe et très distincte des membres de l'exogroupe aura plus tendance à penser et à agir en fonction de son appartenance à l'endogroupe.

L'importance implicite et explicite de l'autodéfinition varie selon les contextes, voire selon les situations. Le degré d'autocatégorisation constitue un reflet de cette importance. Les manifestations culturelles et les festivals deviennent des contextes dans lesquels une identité peut s'animer. Pensons à l'état d'euphorie identitaire dans lequel se trouvent les Acadiens lorsqu'ils se rassemblent pour le tintamarre. Il est ironique de noter que les situations de discrimination peuvent produire le même effet sur l'identité. Il suffit de songer à l'animation de la saillance de l'identité des francophones partout au Canada quand un commentateur sportif ose, par des généralisations, douter de la robustesse et de la détermination des hockeyeurs canadiens-français.

Richard Clément et ses collaborateurs (Clément, 1980 ; Clément et Noels, 1992 ; Clément et Wald, 1995) tiennent compte dans leurs

recherches des variations contextuelles de l'identité lorsqu'ils demandent aux personnes interrogées d'évaluer la force de leur appartenance dans divers contextes. Par exemple, ils leur demandent d'évaluer la force de leur sentiment d'appartenance à la communauté francophone lorsqu'elles font leurs devoirs scolaires, lorsqu'elles regardent la télévision ou lorsqu'elles voyagent. La personne dont l'identité francophone est forte maintiendrait une forte appartenance francophone dans des contextes et des situations variés. En adoptant cette démarche dans une recherche récente réalisée auprès d'élèves fransaskois, Sophie Gaudet et Richard Clément (2005) montrent que le développement des identités francophone et anglophone des personnes de ce milieu est concomitant. En d'autres termes, leur développement est simultané et interdépendant.

Selon la théorie de l'identité sociale (Tajfel et Turner, 1986), les personnes s'efforcent d'adopter et de maintenir une identité sociale positive. Pour Marilyn Brewer (1991), ce besoin d'identité sociale positive les incite à accentuer leur appartenance à des groupes qui leur fournissent une différenciation optimale, c'est-à-dire une identité qui optimise leur besoin de se sentir uniques et distinctes ainsi que leur besoin d'appartenance. L'auteure ajoute que l'accentuation de l'identité s'opère en fonction du degré d'autocatégorisation. Par exemple, pour un athlète acadien d'âge scolaire, l'autocatégorisation à son école se trouvera accentuée en contexte de compétition interscolaire tandis que, aux Jeux de l'Acadie, son autocatégorisation régionale sera accrue, puis, aux Jeux de la Francophonie canadienne, son autocatégorisation provinciale ou acadienne tendra à se manifester davantage.

Estime de soi collective

L'estime de soi collective, la deuxième sous-composante de l'engagement identitaire, prend, elle aussi, racine dans la partie de l'identité ethnolinguistique qui est reliée au besoin d'une identité sociale positive. Il s'agit de la dimension évaluative d'une identité sociale. Elle tient compte du degré auquel l'identité ethnolinguistique contribue positivement à l'estime de soi. Cette sous-composante combine l'évaluation subjective de l'endogroupe à la perception de l'évaluation extérieure du groupe, soit celle des personnes étrangères au groupe (Luhtanen et Crocker, 1992). Par exemple, une personne peut se définir comme francophone et ressentir que cette appartenance

constitue une source de fierté personnelle ou, au contraire, elle peut se former une opinion négative des francophones, de sorte que son appartenance au groupe nuit à son estime de soi.

Les personnes tendent généralement à développer, à maintenir et à accentuer des identités sociales associées à une estime de soi collective positive. Tajfel et Turner (1986) énumèrent trois stratégies générales employées pour se doter d'une identité sociale positive : 1) la mobilité sociale ; 2) la créativité sociale et 3) la compétition sociale. Le choix de la stratégie est subordonné à divers facteurs objectifs et subjectifs, notamment la perception de la perméabilité des frontières intergroupes ainsi que de la stabilité de la situation et de la légitimité de la distribution des ressources.

La première stratégie est très commune chez les membres des groupes minoritaires, quand la frontière intergroupe est objectivement et subjectivement perméable. Selon cette stratégie, la personne passe de l'endogroupe minoritaire à l'exogroupe majoritaire et, ce faisant, accapare des attributions identitaires positives associées au statut de ce groupe. Dans la deuxième stratégie, les membres de l'endogroupe à faible statut redéfinissent les attributs de leur groupe selon des caractéristiques favorables à une évaluation plus positive. À titre d'exemple, un groupe minoritaire à faible statut économique et social pourrait faire valoir davantage sa joie de vivre comme constituant un trait distinctif du groupe et créer ainsi des conditions permettant à cette identité d'accroître son estime de soi collective. Dans un pays bilingue comme le Canada, où l'anglais et le français ont le statut de langues officielles et où les locuteurs des deux langues jouissent d'avantages sociaux, l'autodéfinition identitaire bilingue anglais-français pourrait constituer, pour certains, une forme de créativité sociale contribuant à une estime de soi collective positive. Enfin, la compétition sociale – entrer en compétition directe avec l'exogroupe majoritaire pour obtenir des ressources et un statut – se présente seulement comme stratégie quand les personnes perçoivent que la situation actuelle de leur groupe est injuste et que le changement est possible.

Engagement affectif

Cette troisième stratégie identitaire renvoie à l'engagement affectif, troisième sous-composante de l'engagement identitaire. Il

s'agit ici du degré auquel la personne se sent et se dit prête à valoriser et à défendre les droits de l'endogroupe. Réal Allard évoque un concept apparenté lorsqu'il décrit la résistance identitaire, comme « l'affirmation de son identité ethnolinguistique et de sa langue, dans des contextes de communication avec les membres de la majorité, et la participation à la résistance de la minorité ethnolinguistique comme collectivité » (2002 : 8). L'engagement affectif a trait à la disposition entretenue pour des formes de comportement ethnoculturel engagé, notamment la valorisation de la langue et de la culture françaises, l'affirmation de son identité – par exemple, en s'adressant aux étrangers en français d'abord – et la revendication des droits linguistiques francophones (Allard, Landry et Deveau, 2005).

Conclusion

L'identité ethnolinguistique est peut-être l'élément central du développement psycholangagier des personnes vivant en milieu minoritaire. Quoi qu'il en soit, elle demeure un facteur parmi d'autres du développement des minorités ethnolinguistiques, dont les francophones en situation minoritaire au Canada, situés sur des plans divers allant du psychologique au sociétal. Toute analyse de l'identité ethnolinguistique se doit de tenir compte de cette multiplicité et de cette complexité.

Selon nous, l'identité ethnolinguistique est elle-même un construit avec de multiples composantes. L'autodéfinition, bien qu'elle soit l'assise de l'identité ethnolinguistique, ne peut traduire ni son sens ni sa signification. Le fait qu'une personne se définisse comme membre d'un groupe ne permet pas de déterminer comment elle se conçoit en tant que membre du groupe, comment elle apprécie cette identité ou comment elle ressent son engagement envers le groupe. Nous avons présenté l'engagement identitaire afin de tenir compte de ces facettes de l'identité ethnolinguistique. Deux questions ont étayé la présentation : « Qui suis-je ? », qui amène la personne à nommer les groupes sociaux auxquels elle appartient, et « Que suis-je ? », qui la conduit à attribuer une signification à ses appartenances.

Cette conception de l'identité ethnolinguistique éclaire d'un nouveau regard des problématiques actuelles. Ainsi, nombreux sont les chercheurs qui étudient la question de l'identité bilingue selon diverses

perspectives, par exemple Diane Gérin-Lajoie (2003, 2004), Christine Dallaire (2003, 2004), Dallaire et Claude Denis (2003, 2005), Annie Pilote (2004, 2006), Georges Duquette (2004), Julie Boissonneault (2004), Sophie Gaudet et Richard Clément (2005), ainsi que Landry, Deveau et Allard (2006c). La question a alors été souvent posée de savoir si l'identité bilingue constitue une étape transitoire vers l'assimilation linguistique et culturelle au groupe majoritaire anglophone (Bernard, 1998 ; Castonguay, 1999) ou vers « un nouvel état identitaire », adapté au contexte actuel des francophones en situation minoritaire, qui permet à la personne de maintenir une appartenance à la francophonie tout en s'intégrant à la société plus large (Gérin-Lajoie, 2003). Dans un article récent (Deveau et Landry, 2007), nous examinons la question de l'identité bilingue à la lumière d'une conception de l'identité ethnolinguistique selon deux composantes et avançons que, en tenant compte de la variable de l'engagement identitaire, nous pourrions parvenir à mieux comprendre la problématique de l'identité bilingue.

Deux autres pistes de recherche sur l'identité ethnolinguistique francophone attirent notre attention. Premièrement, quelle relation peut-on établir entre l'identité ethnolinguistique et le bien-être psychologique des francophones en milieu minoritaire ? Les personnes développent et maintiennent des identités sociales qui satisfont leur besoin d'estime de soi positive (Tajfel et Turner, 1986) et qui offrent une différenciation optimale (Brewer, 1991). Par ailleurs, certains chercheurs (Ryan et Deci, 2003 ; Losier *et al.*, 2001) affirment que les personnes se dotent d'identités sociales qui favorisent la satisfaction de leurs besoins d'appartenance, d'autonomie et de compétence, et nos recherches révèlent l'existence d'une relation étroite entre l'identité ethnolinguistique francophone, particulièrement la composante de l'engagement identitaire, et ces trois besoins. Des recherches (voir Ryan et Deci, 2000) ont reconnu l'existence d'un lien solide entre la satisfaction de ces besoins et le bien-être psychologique. Mais quelle relation existe-t-il entre l'identité ethnolinguistique et le bien-être psychologique, compte tenu de la relation établie entre cette identité et les besoins psychologiques ?

Deuxièmement, il est permis de se demander quels facteurs sont associés à la variabilité intrapersonnelle de l'identité ethnolinguistique. Il convient de le répéter, les personnes tendent à adopter des identités

multiples, variées et complexes. Quelles conditions favorisent alors la primauté d'une identité plutôt qu'une autre ? Selon Turner et ses collaborateurs (1987) et selon Brewer (1991), les personnes gèreraient simultanément plusieurs identités sociales, qui demeureraient relativement indépendantes les unes des autres, et les fluctuations dans la saillance de ces identités se manifesteraient dans les variations de l'auto-catégorisation. Quoique certaines identités soient plus englobantes et plus facilement évoquées que d'autres, chacune serait apte à s'animer selon le contexte et la situation. À quel degré l'identité francophone est-elle assujettie à ces fluctuations contextuelles et situationnelles ? L'estime de soi collective, l'engagement affectif et l'autodéfinition sont-ils, eux aussi, aptes à varier en fonction du contexte et de la situation ?

Alors que l'identité ethnolinguistique francophone a fait l'objet de nombreuses recherches, les questions se multiplient et cette forme d'identité demeure un terrain de recherche fertile. La conceptualisation de l'identité ethnolinguistique selon deux composantes inter-reliées, soit l'autodéfinition et l'engagement identitaire, précise la conception du construit tout en ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de recherche. Cette conception de l'identité ethnolinguistique permet de mieux cerner la relation existant entre l'identité ethnolinguistique et la socialisation ethnolangagière. Ainsi paraît mieux comprise la place de la construction identitaire dans le développement psycholangagier chez les membres des communautés francophones en situation minoritaire.

NOTES

1. Rodrigue Landry et ses collaborateurs (2005) proposent un modèle qui présente le système de relations entre ces diverses variables ainsi que leurs liens avec les différentes formes de vécu ethnolangagier.
2. Traduction libre : « la composante du concept de soi qui découle du fait que l'on reconnaît qu'on est membre d'un groupe social (ou de groupes sociaux) en lien avec la valeur et la signification affective qu'on rattache à cette appartenance ».

3. Traduction libre : « on reconnaît qu'on est membre d'un groupe social (ou de groupes sociaux) ».
4. Traduction libre : « la valeur et la signification affective qu'on rattache à cette appartenance ».

BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD, Réal (2002). « Résistance(s) en milieu francophone minoritaire au Canada : exploration théorique et analyse du phénomène à partir du vécu langagier et du développement psycholangagier », *Francophonies d'Amérique*, n° 13 (été), p. 7-29.
- ALLARD, Réal, Rodrigue LANDRY et Kenneth DEVEAU (2005). « Le vécu langagier conscientisant : son rôle dans l'autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 95-109.
- ASHMORE, Richard D., Kay DEAUX et Tracy McLAUGHLIN-VOLPE (2004). « An Organising Framework for Collective Identity: Articulation and Significance of Multidimensionality », *Psychological Bulletin*, vol. 130, n° 1 (janvier), p. 80-114.
- BERNARD, Roger (1998). *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir.
- BOISSONNEAULT, Julie (2004). « Se dire... mais comment et pourquoi ? Réflexions sur les marqueurs d'identité en Ontario français », *Francophonies d'Amérique*, n° 18 (automne), p. 163-170.
- BRETON, Raymond (1994). « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1 (printemps), p. 59-70.
- BREWER, Marilyn B. (1991). « The Social Self: On Being the Same and Different at the Same Time », *Personality & Social Psychology Bulletin*, vol. 17, n° 5 (octobre), p. 475-482.
- CASTONGUAY, Charles (1999). « Évolution démographique des Franco-Ontariens entre 1971 et 1991, suivi d'un aperçu du recensement de 1996 », dans Gilles Forlot et Normand Labrie (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, p. 15-32.
- CLÉMENT, Richard (1980). « Ethnicity, Contact and Communicative Competence in a Second Language », dans Howard Giles, Peter Robinson

- et Philip Smith (dir.), *Social Psychology and Language*, Oxford, Pergamon, p. 147-159.
- CLÉMENT, Richard, et Kimberly A. NOELS (1992). « Towards a Situated Approach to Ethnolinguistic Identity: The Effects of Status on Individuals and Groups », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 11, n° 4, p. 203-232.
- CLÉMENT, Richard, et Paul WALD (1995). « Identité ethnolinguistique et notion de langue : représentations fluctuantes dans le contact inter-culturel », *Bulletin de psychologie*, vol. 48, n° 419, p. 297-306.
- DALLAIRE, Christine (2004). « Fier de qui on est... nous sommes francophones ! L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens », *Francophonies d'Amérique*, n° 18 (automne), p. 127-147.
- DALLAIRE, Christine, et Claude DENIS (2003). « Pouvoir social et modulations de l'hybridité au Canada : les jeunes aux Jeux de l'Acadie, aux Jeux franco-ontariens et aux Jeux francophones de l'Alberta », *Études canadiennes = Canadian Studies*, n° 55, p. 7-23.
- DALLAIRE, Christine, et Claude DENIS (2005). « Asymmetrical Hybridities: Youths at Francophone Games in Canada », *Canadian Journal of Sociology = Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 30, n° 2 (printemps), p. 143-168.
- DALLAIRE, Christine, et Josianne ROMA (2003). « Entre la langue et la culture, l'identité francophone des jeunes en milieu minoritaire au Canada : bilan des recherches », dans Réal Allard (dir.), *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives*, Moncton, Centre de recherche et développement en éducation ; Québec, Association canadienne d'éducation de langue française, p. 30-46.
- DECI, Edward L., et Richard M. RYAN (2000). « The "What" and "Why" of Goal Pursuits: Human Needs and the Self-Determination of Behaviour », *Psychological Inquiry*, vol. 11, n° 4, p. 227-268.
- DEVEAU, Kenneth, et Rodrigue LANDRY (2007). « Identité bilingue : produit d'un déterminisme social ou résultat d'une construction auto-déterminée ? », dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français : formation, mouvements et identité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 113-134.
- DEVEAU, Kenneth, Rodrigue LANDRY et Réal ALLARD (2005). « Au-delà de l'autodéfinition : composantes distinctes de l'identité ethnolinguistique », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 79-93.
- DEVEAU, Kenneth, Rodrigue LANDRY et Réal ALLARD (2006a). « Identité ethnolinguistique et autodétermination en milieu minoritaire », communication présentée au colloque du Regroupement pour l'étude de l'éducation francophone en milieu minoritaire au Congrès annuel de la SCEE, Toronto, Université York.

- DEVEAU, Kenneth, Rodrigue LANDRY et Réal ALLARD (2006b). « Motivation langagière des élèves acadiens », dans André Magord (dir.), *Adaptation et innovation : expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles, P.I.E-Peter Lang, p. 125-139.
- DREIDGER, Leo (1976). « Ethnic Self-Identity: A Comparison of Ingroup Evaluations », *Sociometry*, vol. 39, n° 2 (juin), p. 131-141.
- DUQUETTE, Georges (2004). « Les différentes facettes identitaires des élèves âgés de 16 ans et plus inscrits dans les écoles de langue française de l'Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18 (automne), p. 77-92.
- ELLEMERS, Naomi, Paulien KORTEKAAS et Jaap W. OUWERKERK (1999). « Self-Categorisation, Commitment to the Group and Group Self-Esteem as Related but Distinct Aspects of Social Identity », *European Journal of Social Psychology*, vol. 29, n°s 1-2, p. 371-389.
- FISHMAN, Joshua A. (1989). *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective*, Clevedon, Multilingual Matters.
- FISHMAN, Joshua A. (1990). « What is Reversing Language Shift (RLS) and How Can it Succeed? », *Journal of Multicultural Development*, vol. 11, n° 1, p. 5-36.
- FISHMAN, Joshua A. (1991). *Reversing Language Shift*, Clevedon, Multilingual Matters.
- FISHMAN, Joshua A. (dir.) (2001). *Can Threatened Languages be Saved?*, Clevedon, Multilingual Matters.
- FREIRE, Paulo (1983). *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero.
- GANS, Herbert J. (1979). « Symbolic Ethnicity », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 2, p. 1-20.
- GAUDET, Sophie, et Richard CLÉMENT (2005). « Identity Maintenance and Loss: Concurrent Processes Among the Fransaskois », *Canadian Journal of Behavioural Science = Revue canadienne des sciences comportementales*, vol. 37, n° 2, p. 110-122.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2003). *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*, Sudbury, Prise de parole.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2004). « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18 (automne), p. 171-179.
- GILES, Howard, Richard Y. BOURHIS et Donald M. TAYLOR (1977). « Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations », dans Howard Giles (dir.), *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, New York, Academic Press, p. 307-348.
- GILES, Howard, et Patricia JOHNSON (1987). « Ethnolinguistic Identity Theory: A Social Psychological Approach to Language Maintenance », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 68, p. 69-99.

- HALL, Stuart, et Paul DU GAY (dir.) (1996). *Questions of Cultural Identity*, Londres, Sage.
- HINKLE, Steve, *et al.* (1989). « Intragroup Identification and Intergroup Differentiation: A Multicomponent Approach », *British Journal of Social Psychology*, vol. 28, p. 305-317.
- LANDRY, Rodrigue (2003). « Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu minoritaire francophone », dans Réal Allard (dir.), *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives*, Moncton, Centre de recherche et de développement en éducation ; Québec, Association canadienne d'éducation de langue française, p. 135-156.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1990). « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique », *The Canadian Modern Language Review = La revue canadienne des langues vivantes*, vol. 46, n° 3, p. 527-553.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1994). « Profil sociolangagier des Acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick », *Études canadiennes = Canadian Studies*, n° 37 (décembre), p. 211-236.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD. (1996). « Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 61-88.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2006). « Revitalisation ethnolinguistique : un modèle macroscopique », dans André Magord (dir.), *Adaptation et innovation : expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, p. 105-124.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2007). « Médias et développement psycholangagier francophone en situation minoritaire », *Canadian Issues = Thèmes canadiens*, été, p. 9-13.
- LANDRY, Rodrigue, *et al.* (2005). « Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 63-78.
- LANDRY, Rodrigue, et Richard Y. BOURHIS (1997). « Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality: An Empirical Study », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 16, n° 1, p. 23-49.
- LANDRY, Rodrigue, Kenneth DEVEAU et Réal ALLARD (2006a). « Au-delà de la résistance : principes de la revitalisation ethnolinguistique », *Francophonies d'Amérique*, n° 22 (automne), p. 37-56.
- LANDRY, Rodrigue, Kenneth DEVEAU et Réal ALLARD (2006b). « Langue publique et langue privée en milieu ethnolinguistique minoritaire : les

- relations avec le développement psycholinguistique », *Francophonies d'Amérique*, n° 22 (automne), p. 167-184.
- LANDRY, Rodrigue, Kenneth DEVEAU et Réal ALLARD (2006c). « Vitalité ethno-linguistique et construction identitaire : le cas de l'identité bilingue », *Éducation et francophonie*, vol. 34, n° 1 (printemps), p. 54-81.
- LANDRY, Rodrigue, et Serge ROUSSELLE (2003). *Éducation et droits collectifs : au-delà de l'article 23 de la Charte*, Moncton, Éditions de la Francophonie.
- LOSIER, Gaëtan F., et al. (2001). « Le développement synergique d'autonomie personnelle et d'appartenance sociale : une dualité motivationnelle nécessaire à l'ajustement psychologique », *Revue de l'Université de Moncton*, n° 32, p. 121-152.
- LUHTANEN, Riia, et Jennifer CROCKER (1992). « A Collective Self-Esteem Scale: Self-Evaluation of One's Social Identity », *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol. 18, n° 3 (juin), p. 302-318.
- NORTON, Bonny (2000). *Identity and Language Learning: Gender, Ethnicity and Social Change*, Harlow (UK), Longman.
- PHINNEY, Jean (1990). « Ethnic Identity in Adolescents and Adults: Review of Research », *Psychological Bulletin*, vol. 108, n° 3 (novembre), p. 499-514.
- PILOTE, Annie (2004). *La construction de l'identité politique des jeunes en milieu francophone minoritaire : le cas des jeunes du centre scolaire communautaire Sainte-Anne à Fredericton au Nouveau-Brunswick*, thèse de doctorat inédite, Québec, Université Laval.
- PILOTE, Annie (2006). « Les chemins de la construction identitaire : une typologie de profils d'élèves d'une école secondaire de la minorité francophone », *Éducation et francophonie*, vol. 34, n° 1, p. 39-53.
- RYAN, Richard M., et Edward L. DECI (2000). « Self-Determination Theory and the Facilitation of Intrinsic Motivation, Social Development, and Well-Being », *American Psychologist*, vol. 55, n° 1 (janvier), p. 68-78.
- RYAN, Richard M., et Edward L. DECI (2003). « On Assimilating Identities to the Self: a Self-Determination Theory Perspective on Internalization and Integrity within Cultures », dans Mark R. Leary et June P. Tangney (dir.), *Handbook of Self and Identity*, New York, The Guilford Press, p. 253-272.
- TAJFEL, Henri (1981). *Human Groups and Social Categories: Studies in Social Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TAJFEL, Henri, et John C. TURNER (1986). « An Integrative Theory of Social Conflict », dans Stephen Worchel et William G. Austin (dir.), *The Social Psychology of Intergroup Relations*, 2^e éd., Chicago, Nelson-Hall, p. 7-24.
- TURNER, John C., et al. (1987). *Rediscovering the Social Group: A Self-Categorisation Theory*, Oxford, Blackwell.

UMANA-TAYLOR, Adriana J., Ani YAZEDJIAN et Mayra BAMACA-GOMEZ (2004). « Developing the Ethnic Identity Scale Using Eriksonian and Social Identity Perspectives », *Identity*, vol. 4, n° 1 (janvier), p. 9-38.

VALLERAND, Robert (1994). « Une introduction à la psychologie sociale contemporaine », dans Robert Vallerand (dir.), *Les fondements de la psychologie sociale*, Boucherville, Gaëtan Morin, p. 3-52.